

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@stteissl.org  Facebook  Instagram  Site Web



centres jeunesse & DPJ un peu d'amour et de reconnaissance

Bonjour à toutes et à tous,

Les discussions récentes et les reportages sur les centres jeunesse et la protection de la jeunesse ont attiré l'attention sur les défis à relever dans ce domaine essentiel. [Si] les problèmes méritent d'être abordés, nous devons également prendre un moment pour reconnaître les personnes incroyables qui travaillent sans relâche en 1^{ère} ligne, celles qui se consacrent à la protection et au soutien de nos jeunes les plus vulnérables.

Ces travailleurs-ses font face à des situations complexes et souvent déchirantes avec compassion, professionnalisme et résilience, [tenant] le fort, jour et nuit, en veillant à ce que les enfants et les familles en crise reçoivent des soins et un soutien lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Ces travailleuses et ces travailleurs dévoués sont soumis à d'énormes pressions, mais ils continuent de s'investir en offrant de l'espoir, de la stabilité et une bouée de sauvetage à celles et ceux qui traversent une période tumultueuse. [...] Ils croient en l'importance de s'investir afin de favoriser un avenir plus sécuritaire et plus lumineux pour les jeunes.

Alors que nous [travaillons à améliorer les] services de protection de la jeunesse, ne perdons pas de vue les êtres humains [de tous les titres

d'emploi] qui sont à l'origine de ce travail. Ils méritent notre gratitude, notre compréhension et notre appui.

À [vous qui œuvrez] dans le domaine de la protection de la jeunesse : merci pour votre courage, votre cœur et votre engagement. Votre travail est d'une grande importance et vous n'êtes pas seuls-es.

Solidairement,

Vos élus-es de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

*Carole Duperré,
V.-p. responsable du secteur public*

*Nadia Joly,
Guillaume Clavette,
Katie Chamberland-Langlois,
Isabelle Audet,
Représentantes catégories 1, 2, 3 et 4*



**COMPRESSIONS EN SANTÉ
LE PERSONNEL INVITÉ À MOINS TRAVAILLER**
SIMON DESCHÊNES | président, Syndicat des travailleurs et travailleuses du CISSS de Lanaudière

AUSTÉRITÉ quand les niaiseries du CISSS de Lanaudière passent à la télé

Alors que les virus respiratoires font déborder les urgences (181% d'occupation ce vendredi!), la Direction des ressources inhumaines du CISSS, toujours créative en mauvaises idées, a lancé le 10 janvier une invitation aux infirmières, aux inf. auxiliaires et à nos préposés aux bénéficiaires ayant des postes à réduire volontairement leur temps de travail (coupant leur salaire et aggravant la surcharge des équipes)! Pour Santé Québec et ses marionnettes à la tête des CISSS, l'important est de plier l'échine face à l'austérité du pharaon Legault, qui a dépensé nos milliards en hockey et en batteries suédoises plutôt qu'en payant son personnel et prenant soin de la population québécoise!

Notre Prez Simon est passé à TVA ce vendredi pour dénoncer cette situation absolument inacceptable. On vous invite à regarder l'entrevue en cliquant ici! Vraiment, à voir!

*Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob*



LANCEURS D'ALERTE

La semaine dernière, on vous avisait d'un changement dans la façon *politiquement correcte* de dénoncer des actes répréhensibles dans l'organisation. Une note de service passée presque inaperçue ([à lire ici](#); je remercie d'ailleurs le camarade vigilant de St-Lin qui nous l'a relevée) indiquait que le chemin pour déposer une plainte à ce sujet a changé.

En effet, depuis le 30 novembre, une dénonciation ne doit plus passer par l'organisme public directement visé mais par le Protecteur du citoyen.

Avant, il fallait dénoncer auprès de la directrice de la DQPE (une direction administrative du CISSS). Zéro rassurant niveau neutralité et confidentialité! L'actualité a d'ailleurs maintes fois prouvé que les travailleuses qui osaient décrier les vérités choquantes recevaient bien plus des représailles (suspension, congédiement) que de félicitations. Une façon pour l'organisation d'étouffer les scandales plutôt que de corriger les faits. C'est ce qu'on appelle l'OMERTA en santé, la loi du silence, cette loyauté envers l'employeur brandie par des boss qui préfèrent punir que guérir.

Rappel : à la dernière négo, une de nos revendications était d'ailleurs que la population soit reconnue comme notre employeur ultime, permettant ainsi de considérer que notre loyauté légale est envers la population et non envers les *ptits boss*. Une revendication vite expulsée par la partie patronale. Devinez pourquoi!

Donc, depuis le 30 novembre, Santé

Québec a mis en place une nouvelle marche à suivre ([à lire ici](#)). 1^{er} fait troublant : alors que la nouvelle loi dit qu'on peut passer direct par le Protecteur du citoyen, la gang à Biron nous invite à passer par M^{me} Sana Haidara (rgei@sante.quebec), une directrice... de Santé Québec!

Ça vous donne-tu envie de dénoncer? Nous non plus! Aussi, on a trouvé que tout citoyen peut dénoncer direct en ligne via [le site du Protecteur du citoyen \(clic ici!\)](#). Et oui, on peut le faire de façon anonyme!

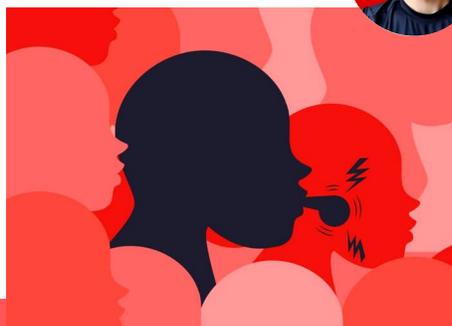
Un acte répréhen-quoi?

Mais Francis, vous allez me dire : c'est quoi, un acte répréhensible? D'abord, ça ne doit pas être un dossier déjà en cours devant un tribunal. Aussi, il faut bien comprendre que ça doit être grave et d'intérêt public. N'allez pas dénoncer une erreur de paie ou une boucle d'oreille perdue!

Dans le concret, c'est : un abus des budgets ou des biens du CISSS, un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie, un cas grave de mauvaise gestion et d'abus d'autorité, une atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou de l'environnement, etc. (plus de détails en cliquant ici). On peut dénoncer des actes OU le fait que quelqu'un incite à en commettre.

IMPORTANT : ne passez jamais par les réseaux sociaux! Vous ne serez pas protégé-e par la loi. Même chose pour les médias, à moins d'une situation urgente mettant en danger la vie d'une personne. Ne prenez donc pas de chance : si vous souhaitez dénoncer, contactez-nous au syndicat, on vous aidera à... aider la vérité!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

↳ **Catégorie 2** ↻

du 7 janvier au 21 janvier

↳ **Catégorie 3** ↻

du 14 janvier au 28 janvier

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 29 janvier pour à partir du 23 mars au 17 mai 2025.

Demandes horaires : avant le 31 janvier pour les périodes allant du 23 février au 22 mars 2025.

Prochain férié à demander : Vendredi Saint, 18 avril 2025 (F-10). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 28 février 2025.

ABANDON D'AFFECTATION

Une personne salariée de la liste de rappel peut abandonner son affectation temporaire au 1^{er} mars de chaque année si elle a occupé la même affectation pendant au moins six mois. Dans ce cas, la personne salariée doit aviser par courriel son gestionnaire et mettre en copie conforme (c.c.) la liste de rappel de la bonne catégorie, au moins trente jours à l'avance, donc au plus tard le 29 janvier 2025.

Voici les adresses de la liste de rappel par catégorie :

CSN 2 (SUD)

LDR_Sud_PAB.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

CSN 2 (NORD)

[ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca](mailto>ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca)

CSN 3

LDR_Sud_agentsadmin.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Isabelle L.-Fleurent
Agente de griefs





Sur votre paie du 9 janvier, les plus attentifs auront remarqué une diminution du montant retenu pour notre fonds de retraite. En effet, alors qu'en 2024 le taux de retenue était de 9,39%, depuis le 1^{er} janvier 2025, il est désormais de 9,09%.

Cette bonne nouvelle est tout à fait normale. Plusieurs facteurs permettent de réduire le montant à retirer par personne pour financer notre fonds de retraite, entre autres grâce à la bonne santé de notre régime collective et grâce à notre rejet des attaques caquistes contre notre régime pendant la dernière négo.

C'est quelques dollars par paie, pour environ 200\$ de moins en retenue chaque année! Un petit plus dans nos poches, comme on dit!

[Cliquez ici pour lire la note de service contenant plus d'info.](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

PÉTITION URGENTE

SIGNEZ POUR DE VRAIES SOLUTIONS POUR LE RÉSEAU

Alors que la CAQ et Santé Québec multiplient les mauvaises décisions pro-privé, la CSN lance un plan d'urgence de 3 mesures pour notre réseau : stopper l'exode des médecins au privé, aucun nouveau permis de cliniques privées et un moratoire sur tous projets de privatisation et de sous-traitance dans le réseau de la santé. [On a besoin de vous pour faire pression! Cliquez ici pour signer rapidement la pétition en cours!](#)

PÉTITION D'APPUI

Vous appuyez le plan d'urgence contre la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux ?

AJOUTEZ VOTRE NOM À LA LISTE DES SIGNATAIRES!



AUSTÉRITÉ QUÉBEC

LE FILM DANS LEQUEL LA CAQ AVAIT JURÉ DE NE PAS JOUER...

À la CSN, on connaît la cassette de l'austérité par cœur. Quand les politiciens essaient d'assommer tout le monde avec leur dictionnaire de synonymes d'**austérité**, on arrache la cloche d'urgence du mur pour dénoncer le danger pour les Québécois!

Discours mielleux de rigueur budgétaire pour endormir, accusations voilées aux travailleurs et syndicats d'avoir revendiqué *trop fort* pour un salaire décent, manœuvres pour retarder le moment de payer les montants de rétroactivité, rien n'est laissé au hasard par la CAQ!

Dans ce *blockbuster*, on constate que la même recette conduit aux mêmes résultats, et la CAQ n'y fait pas exception. Des dépenses frivoles et excessives au privé (en santé, mais pas seulement!), pour des batteries ou du hockey, pas de trouble. Par contre, on demande à Santé Québec sitôt créée de sabrer 1,5 milliard du budget **sans couper** dans les services. [Hé bien mission échouée : la moitié de ce montant va couper directement dans les services, dont 500 postes abolis à Laval, en Outaouais et ailleurs au Québec.](#) Le plus dégueulasse, c'est qu'on justifie ces coupures en prétextant un retour à l'avant-pandémie, alors que tout le monde a compris que **c'est précisément le manque de personnel qui a compliqué la gestion pandémique!**

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

PRÉPAREZ-VOUS À LA GRÈVE DES CPE



Le 23 janvier!

Chers parents, avez-vous un plan pour faire garder vos enfants qui fréquentent les CPE? Commencez dès maintenant à vous trouver des solutions, car la CAQ utilise la même stratégie de niaisage avec les travailleuses dans les CPE qu'avec nous!

Ça fait déjà depuis mai 2024 que la négo a commencé; depuis son offre salariale initiale, le gouvernement a refusé d'aborder le sujet, avec la prétention de vouloir gérer le normatif en premier. **Solidarité** avec nos camarades des CPE, elles aussi victimes d'un comité patronal *boqué*, comme nous avons avec le fameux 9% sur 5 ans qu'on nous proposait initialement dans nos propres négos.

[Pour en savoir plus, cliquez ici!](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob





Votre équipe vole le show!

On sait qu'être créatif permet de se démarquer et donc de porter votre voix. Aussi, il n'y a pas que votre Prez qui flashe! (voir p.1) C'est un travail d'équipe!

Un bon exemple est le *Rassemblement CSN Pas de profit sur la maladie* du 23 novembre, où notre énergie a attiré l'attention. Nous avons ainsi eu la surprise de nous découvrir en *une* du journal de la CSN, distribué partout au Québec. Une belle reconnaissance pour votre équipe syndicale, dont plusieurs élus (anciens, actuels et peut-être futurs!) étaient présents. Vous en trouverez plusieurs sur la photo! On salue au passage les équipes de *comm* CSN, un travail essentiel pour la solidarité!

Si vous appréciez votre journal local hebdomadaire (chose rare dans le réseau!), le journal saisonnier de la CSN est une belle façon de pousser vos connaissances. [Cliquez ici pour lire l'édition Hiver 2025 sur le Web.](#)

Vous préférez le papier? Venez-nous voir à nos bureaux syndicaux!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

**BESOIN D'AIDE?
PENSE AU PAE!**
Programme d'aide aux employés
1 855 612-2998

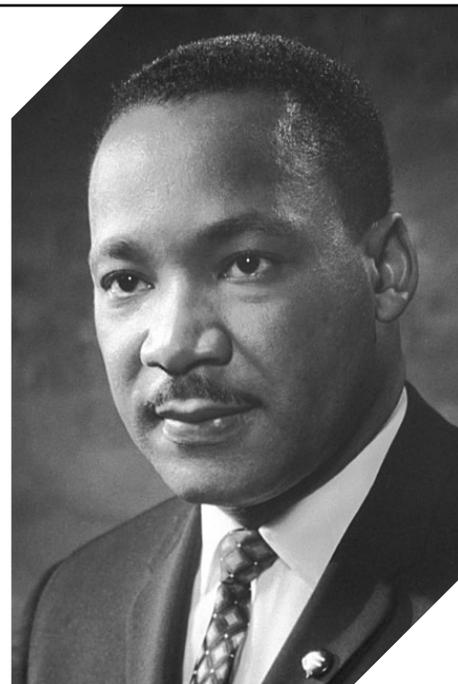
20 janvier Jour Martin Luther King

Né le 15 janvier 1929, le pasteur célèbre pour son combat contre le racisme et pour les droits des Afro-Américains et de toutes les minorités a malheureusement été assassiné en 1968. Militant non violent, King a eu un impact considérable en terme de justice et de droits pour les Afro-Américains. Si bien que plusieurs citoyens, y compris des syndicats, se sont mobilisés pour que son anniversaire de naissance devienne un jour férié aux États-Unis, fixé le 3^e lundi de janvier (donc le 20 cette année).

Mais pourquoi parler de ce jour dans un journal syndical? Simplement pour rappeler l'importance de son militantisme pour les droits civiques. King était de plusieurs combats. Contre la discrimination systémique qui se produisait dans les autobus, il a organisé le boycott des bus de Montgomery, le tout en réponse à l'arrestation de Rosa Parks, arrêtée pour avoir refusé de céder sa place à un homme blanc!

King s'est également mobilisé pour lutter contre la pauvreté, a soutenu plusieurs grèves et a travaillé avec les syndicats en ce sens sur plusieurs enjeux ouvriers et citoyens.

Bien entendu, l'un des moments les plus célèbres de sa vie est son fameux discours *I have a dream* (qui se traduit par *Je rêve que...* ; [vous pouvez d'ailleurs lire le texte entier de son discours traduit en français en cliquant ici](#)).



Devant plus de 250 000 manifestants, au mémorial Lincoln dans le District de Washington, King explique son rêve, celui de mettre fin au racisme et d'établir l'égalité des droits civiques et économiques. En effet, si la Proclamation d'émancipation des esclaves a eu lieu 100 ans avant ce discours, les avancées concrètes pécuniaires et judiciaires étaient loin du compte.

Aujourd'hui, avec l'élection de Trump, je suis certain que s'il était en vie, King serait estomaqué de voir qu'un criminel supportant ouvertement les *Proud Boys* (un groupe d'extrême-droite suprémaciste blanc) devienne Président des États-Unis.

Il est important plus que jamais d'être vigilant et de porter attention à ce que font les politiciens, car avec toutes les péripéties des dernières années, particulièrement au sujet du racisme systémique au Québec, les injustices contre lesquelles King a milité sont loin d'être réglées!

Le racisme systémique ne signifie d'ailleurs pas que tous les Québécois sont racistes. Ça signifie simplement qu'il demeure des injustices normalisées par le système qu'il faut remettre en question pour assurer le droit à l'égalité de tous et toutes.

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

